



Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation dans la région Hauts-de-France : celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

FRAISE

Conditions climatiques : Les prévisions météorologiques annoncent des températures modérées (aux alentours des 20°C au maximum), avec de fréquentes précipitations.

Bio agresseurs :

Botrytis : présence observée.

Oïdium : présence observée.

Acariens : populations présentes

Pucerons : populations fréquentes.

Thrips : présence observée.

Punaises : présences et dégâts observés.

Drosophila suzukii : individus observés, dégâts présents.

FRAISE

Les stades de développement sont les suivants :

⇒ Fraises hors-sol et pleine terre sous abri : récolte.

⇒ Fraises pleine terre non couvertes : récolte.

MALADIES

Botrytis

Situation sur le terrain

Avec les conditions climatiques humides actuellement observées, quelques cas de botrytis ont été observés. La pression pourrait augmenter dans les prochains jours.

Évaluation du risque et mesures prophylactiques

Les conditions climatiques actuelles sont à risque. En effet, l'hygrométrie élevée, les précipitations et les températures douces entre 15 et 20°C sont des conditions favorables au développement du botrytis.

Sous abri, une aération des structures permettra de limiter le développement de cette maladie.

Par ailleurs, nettoyer les plants de leurs vieilles feuilles permet une meilleure circulation de l'air au niveau des cœurs.

Concernant les plants trop fortement touchés par le botrytis de cœur, leur élimination permettra de limiter la prolifération de la maladie. Il en est de même avec les fruits touchés, il faut les éliminer pour éviter qu'ils ne contaminent leurs voisins.



Oïdium

Situation sur le terrain

Des symptômes sont observés sur les fraisiers sous abris. Tous les organes du fraisier peuvent être touchés par cette maladie : fruits, feuilles et hampes florales.



Évaluation du risque et mesures prophylactiques

L'oïdium est favorisé par des conditions climatiques chaudes la journée et fraîches la nuit, et d'autant plus en présence de rosée matinale.

Maintenir une vigilance pour détecter les premières taches et aérer les structures sans pour autant créer de courants d'air qui risqueraient de propager la maladie dans les abris.

Les parcelles de plein champ sont généralement moins exposées (moins d'écarts de températures).



Oïdium sur feuille
(C BLANCKAERT CA59/62)



Oïdium sur fruit
(C BLANCKAERT CA59/62)

RAVAGEURS

Acariens

Situation sur le terrain

La présence d'acariens tétranyques tisserands est observée sur quelques parcelles visitées. Les populations sont relativement stables et les conditions climatiques douces et humides freinent leur développement.



Seuils indicatifs de risque

- Pour les parcelles présentant un seuil inférieur à 5 formes mobiles d'acariens tétranyques tisserands par feuille, le risque est faible. Néanmoins, une surveillance régulière est conseillée, afin de suivre l'évolution des populations, d'autant plus en cas de conditions climatiques sèches et ensoleillées.
- Pour les parcelles dépassant ce seuil, le risque est sérieux et une gestion de ce bioagresseur doit être mise en place.

Évaluation du risque et mesures prophylactiques

Les conditions climatiques actuelles limitent pour l'instant le développement des populations : en effet, les acariens préfèrent des conditions chaudes et sèches.

La gestion de la fraiseriaie vis-à-vis de ce bioagresseur passe par la mise en place de mesures prophylactiques. Pour limiter la constitution de réservoirs, le maintien d'un environnement propre et exempt d'adventices, ainsi que l'élimination des débris végétaux dans les allées sont essentiels.

Dans les parcelles où de premiers acariens ont été observés, mais aussi en prévention, il est possible d'introduire des auxiliaires prédateurs sous abris.



Acariens tétranyques : œufs et adultes
(C BLANCKAERT CA59/62)



Dégâts d'acariens tétranyques : formation de toiles (C BLANCKAERT CA59/62)

Pucerons



Situation sur le terrain

Les populations de pucerons restent fréquentes et stables.

Des momies (pucerons morts parasités) et des prédateurs (syrphes, chrysopes et coccinelles) sont notés.

Seuils indicatifs de risque

- Pour les parcelles présentant un seuil inférieur à 5 individus pour 10 feuilles, le risque est faible. Une surveillance régulière est alors conseillée, afin de suivre l'évolution des populations.
- Pour les parcelles dépassant ce seuil, le risque est sérieux et une gestion de ce bioagresseur doit être mise en place.

Évaluation du risque et mesures prophylactiques

Les conditions climatiques actuelles ne sont pas favorables au développement des pucerons. En effet, ce sont les conditions chaudes et sèches qui sont favorables au développement de ce ravageur.

La gestion de la fraiserie vis-à-vis de ce bioagresseur passe par la mise en place de mesures prophylactiques. Ainsi, pour limiter la constitution de réservoirs, le maintien d'un environnement propre et exempt d'adventices, ainsi que l'élimination des débris végétaux dans les allées sont essentiels.

Dès l'apparition de quelques individus, des auxiliaires peuvent être introduits sous abris (parasitoïdes, larves de syrphes, larves de chrysopes).

Thrips



Situation sur le terrain

Des thrips sont observés en parcelles. Les adultes sont généralement situés sur les fleurs, et les larves sous les sépales des fruits.

La pression et les dégâts sont très variables d'une serre à l'autre.

On observe également des auxiliaires naturels (aeolothrips) ainsi que des punaises prédatrices (orius).

Seuils indicatifs de risque

Pour ce ravageur, le seuil indicatif de risque est de 2 thrips par fleur. En dessous de ce seuil, le risque est faible et une surveillance régulière reste tout de même conseillée. Au-dessus de ce seuil, le risque est important et une gestion du ravageur doit être mise en place.

Évaluation du risque et mesures prophylactiques

Ce sont les conditions climatiques chaudes sous abris qui sont favorables au développement de ce ravageur. Aux vues des conditions actuelles, la pression ne devrait pas fortement augmenter.

Il reste cependant important de suivre l'évolution des populations en installant des panneaux englués, et en réalisant des observations régulières, et ce, plus particulièrement dans les parcelles concernées historiquement.



Thrips dans fleur de fraisier
(C BLANCKAERT CA59/62)



Dégât de thrips
(C BLANCKAERT CA59/62)

Punaises

Situation sur le terrain

La présence de punaises est notée dans plusieurs secteurs.
La pression est très variable d'une exploitation/serre à l'autre.
Des dégâts sont observés dans les parcelles touchées.



Évaluation du risque et mesures prophylactiques

Soyez vigilant quant à l'évolution des populations, et repérez :

- ⇒ l'émergence des mues ou des jeunes larves (petites, vertes à jaunes-orangées qui se déplacent très vite) sur les fleurs et la face inférieure des feuilles.
- ⇒ les premiers dégâts (déformation des fraises en « face de chat »).

Drosophila suzukii

Situation sur le terrain

Des adultes (mâles et femelles) sont capturés dans des pièges du réseau en Hauts-de-France. Les dégâts sont observés.
On observe une forte disparité en fonction des exploitations, mais globalement le nombre d'individus augmente.



Évaluation du risque et mesures prophylactiques

Des conditions climatiques modérées (optimum aux alentours de 25°C) et humides sont favorables au développement de ce ravageur.

Il est nécessaire de porter une grande attention à tout ce qui favorise l'humidité dans les serres : en évitant les points d'eau stagnante, en maîtrisant l'irrigation, en aérant les cultures, et en taillant le feuillage.

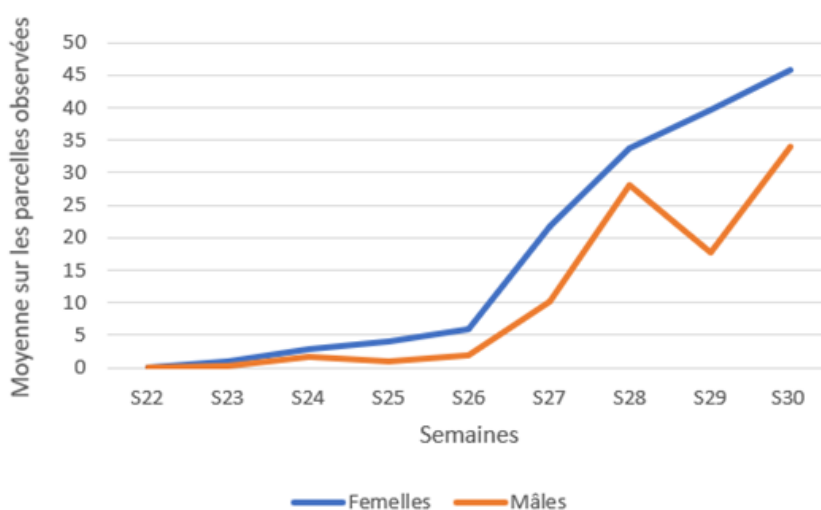
Par ailleurs, il est impératif d'éliminer l'ensemble des fruits non récoltés et de les évacuer en dehors du site de production, dans un bidon fermé hermétiquement.

Une récolte tous les deux jours est le meilleur moyen de limiter les dégâts.



Drosophiles mâles
(C BLANCKAERT CA59/62)

Evolution des captures de *Drosophila suzukii* dans les Hauts de France



Note Nationale - Protection des abeilles et autres insectes pollinisateurs et réglementation des produits phytopharmaceutiques.

Cette note propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des insectes pollinisateurs et relative à la réglementation sur les produits phytopharmaceutiques. Vous pouvez y accéder via [ce lien](#).

Cette note est le fruit d'un travail collectif effectué par :

- 1- Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, Direction générale de l'alimentation.
- 2- Chambres d'agriculture France.
- 3- Institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation.
- 4- Fédération nationale des associations régionales de développement de l'apiculture.
- 5- Muséum National d'Histoire Naturelle.

Vous êtes producteur conseiller ou technicien en Hauts de France, vous observez régulièrement vos parcelles, rejoignez notre réseau d'observations FRAISES

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation dans la région Hauts-de-France : celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.
Directeur de la publication : Laurent DEGENNE- Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
Animateurs filières et rédacteurs : Charlotte BLANCKAERT – Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais- Pierre LE FUR - Chambre d'Agriculture de l'Oise.
Avec la participation de : Faustine SIMEON, Natur'coop - Cécile PRUVOST, Fruits rouges & Co - Julien LESOUDARD, Fruits rouges & Co.
Coordination et renseignements : [Aurélié ALBAUT](#) - Chambre d'Agriculture de la Somme, [Samuel Bueche](#) - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais
Mise en page et diffusion : Chambre régionale d'Agriculture Hauts-de-France
Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Hauts-de-France](#) et des [Chambres d'Agriculture Hauts-de-France](#)